



Vous souhaitez **aider les personnes fragilisées** ou en situation de handicap en leur prodiguant des soins. Vous êtes **autonome**, organisé.e et intéressé.e par des missions d'encadrement et de coordination. Devenez :

INFIRMIER.ÈRE COORDINATEUR. TRICE

MÉTIER DE L'HUMAIN ET DU LIEN SOCIAL

*Catherine,
Infirmière coordinatrice*

« En organisant et planifiant des interventions coordonnées, ma mission consiste à prévenir et retarder la dégradation de l'état de santé des personnes fragilisées ou handicapées et de leur permettre de rester à leur domicile ».

Un métier qui a du sens

L'infirmier-ère coordinateur-trice est un.e infirmier-ère diplômé.e d'état, **responsable d'un Service de soins à domicile**.



EXEMPLES D'INTERVENTIONS DE L'INFIRMIER-ÈRE COORDINATEUR-TRICE

- **Louise, 75 ans**, de retour à son domicile suite à une hospitalisation. Visite d'évaluation et établissement du projet de soins individualisé.
- **Planification des interventions** des infirmier.ère.s et aides-soignant.e.s.
- **Entretiens d'évaluation** avec l'équipe.
- **Réunion de service**.
- **Gestion des dossiers en cours** et entretien téléphonique avec un médecin au sujet d'un patient.



MISSIONS

En pratique : soigner, encadrer et coordonner

L'infirmier-ère coordinateur.trice intervient sur prescription du médecin et assure la responsabilité du service de soins. Il.elle dispose de compétences à la fois de soignant.e mais également de gestionnaire.

- **Assurer l'organisation des soins** en évaluant la situation de la personne, en élaborant un diagnostic infirmier et un projet de soins individualisé.
- **Planifier les interventions à domicile**.
- **Animer et encadrer une équipe**.
- **Assurer l'administration** (dossiers des personnes et transmission aux organismes concernés) et la gestion des ressources humaines (recrutement, formation, évaluation).
- **Coordonner les relations avec les autres professionnels** du maintien à domicile et de santé.



AGIR POUR LA PERSONNE, AU SEIN D'UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

L'infirmier-ère coordinateur-trice entretient des relations avec la famille, le personnel de santé et communique régulièrement avec eux sur la situation et l'évolution de la personne. Il-elle travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire qu'il-elle anime.

COMPÉTENCES

Savoir-être...

Avoir une bonne pratique de l'animation et de l'encadrement d'équipe, le sens de l'organisation, la capacité à travailler en équipe, un bon relationnel et le sens de l'écoute. L'infirmier-ère coordinateur-riche est tenu.e au secret professionnel et à l'obligation de discrétion professionnelle

... ET SAVOIR-FAIRE

Maîtriser les gestes techniques liés aux soins infirmiers. Connaître les dispositifs et les institutions en lien avec le métier et savoir coopérer avec les différents partenaires (travailleurs sociaux et paramédicaux). Produire des écrits professionnels qui servent de supports aux actions.

FORMATIONS

Comment devenir infirmier-ère coordinateur-trice ?

L'accès au diplôme est possible par la formation initiale ou continue. L'admission en Institut de formation en soins infirmiers (IFSI) permet d'acquérir le **Diplôme d'État d'infirmier-ère**. La formation et/ou la Validation d'Acquis de l'Expérience (VAE) permettent d'obtenir un **certificat de compétences de coordinateur-trice en structure médico-sociale**.

Reconversion professionnelle : vous pouvez devenir également infirmier-ère coordinateur-trice par le biais d'un CPF de transition sous certaines conditions. Pour plus d'information, il est possible d'avoir un rendez-vous avec un conseiller en évolution professionnelle (CEP).

Renseignements : Uniformation, Pôle Emploi, CAP Emploi, Centre d'Information et d'Orientation (CIO), Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation (PAIO), Centre d'Information Jeunesse (CIDJ), Mission locale, etc.

CONDITIONS

Une politique salariale dynamique

Les rémunérations évoluent tout au long du parcours professionnel en fonction des missions confiées, du public accompagné, des compétences mobilisées et des formations suivies. La Branche apporte également des garanties conventionnelles à ses salariés en matière de protection sociale et de formation professionnelle. Par ailleurs, les partenaires sociaux (employeurs et organisations syndicales) mènent une action continue en faveur de la revalorisation des salaires auprès des pouvoirs publics.

Des conditions de travail spécifiques

Pour garantir la continuité de l'accompagnement des personnes, le métier d'infirmier-ère coordinateur-trice implique des horaires de travail adaptés, y compris des astreintes. Il peut s'exercer à temps plein comme à temps partiel.

Le métier implique de nombreux déplacements. Un moyen de locomotion individuel est le plus souvent nécessaire, pour lequel les frais kilométriques sont pris en charge.

POSSIBILITÉS D'ÉVOLUTION

Les métiers de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile permettent de nombreuses évolutions tout au long du parcours professionnel. La montée en compétences ou l'évolution vers d'autres métiers d'encadrement sont favorisées.

Par la VAE, la formation ou les dispositifs de reconversion professionnelle, l'infirmier-ère coordinateur-trice peut évoluer par exemple vers le métier de cadre de santé.

« La profession d'infirmier-ère coordinateur-trice est très enrichissante humainement. Il faut garantir la qualité et la continuité des soins et manager une équipe. Il faut être disponible pour les équipes, les personnes à domicile et leur entourage. »
Mustapha

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile représente près de 5000 employeurs engagés pour le bien être des personnes, en dehors de toute logique de profit !

Travailler pour une structure de la Branche c'est œuvrer pour une société bienveillante, inclusive et juste.